

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 25 Février 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le vendredi 25 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental Maire de Saint Martin d'Auxigny Secrétaire de Séance
Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire Pouvoir à Jean LLARI

Gilles GIRAUDON

Membre – Adjoint au Maire de Bourges
Pouvoir à Irène FELIX
Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Pouvoir à Claude HENRY

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN

Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique

Nathalie CLOUET

Directrice de la Clientèle

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 10 H 30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 25 Février 2022 à 9 H 30

X - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATION

SAINT-AMAND-MONTROND : TERRAINS FAMILIAUX POUR LES CITOYENS FRANÇAIS ITINERANTS (CFI)

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

1. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
2. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
3. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente les opérations suivantes :

- **SAINT-AMAND-MONTROND : construction de terrains familiaux locatifs pour l'accueil et l'habitat des citoyens français itinérants**

La communauté de communes Cœur de France a sollicité Val de Berry pour ce projet.

Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maître d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

Emmanuel RIOTTE, Président de Val de Berry et Maire de Saint-Amand-Montrond, ne prend pas part au vote.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Le Conseil d'administration donne son accord pour lancer toutes les actions pour la construction de terrains familiaux locatifs pour l'accueil et l'habitat des citoyens français itinérants sur Saint-Amand-Montrond, et ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Fabrice CHOLLET

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 28 février 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Directeur Technique et Développement
Benoît LEMAIRE





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 25 Février 2022 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le vendredi 25 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Maire de Saint Martin d'Auxigny
Secrétaire de Séance

Clarisse DULUC
Christian GATTEFIN
Franck MICHOUX

Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval
Membre – Conseiller Départemental
Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1

Catherine REBOTTARO
Nathalie LEMARCHAND
Annette BUREAU
Daniel DERET
Daniel ROBIN

Membre – Conseillère Départementale
Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français

François DESCHAMPS
Auguste DORLEANS
Jean LLARI
Irène FELIX
Nicole MASSICOT
Annie MORDANT
Thierry CHATELIN
Denise DURANTON
Lucien DAVID
Marie-Claire FERRIER
Claude HENRY
Bruno NOBLE
Rachid BOUADMA

Membre – Président de l'Entraide Berruyère
Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Membre – Présidente de Bourges Plus
Membre – Présidente de l'UDAF
Membre – Représentant Action Logement
Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance
Membre – Représentant des locataires (CNL)
Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Membre – Représentant l'UD CGT du Cher
Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –
Maire de Berry-Bouy

Christine CHEZE-DHO

Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Conseillère Communautaire
Pouvoir à Jean LLARI

Hugo LEFELLE

Gilles GIRAUDON

Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Pouvoir à Irène FELIX

Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)

Pouvoir à Claude HENRY

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN

Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique

Nathalie CLOUET

Directrice de la Clientèle

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 10 H 30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

=====
Séance du vendredi 25 Février 2022 à 9 H 30
=====

XI - PENALITES DE RETARD – LES TORTILLETES A AVORD

L'ordre de service de cette opération de construction de 14 logements individuels à Avord a été adressé aux entreprises le 26 juin 2020 et précisait une durée de travaux de 14 mois période de préparation incluse, soit une réception au 26 août 2021.

La réception des travaux a été prononcée le 23 novembre 2021.

Le retard global est donc de 88 jours réels, une déduction de 15 jours est à prendre en compte suite au retard de la mise en service du GAZ par GRDF, soit un total de 73 jours.

Les pénalités sont applicables à raison de 30€ TTC par jour et par logement.

La répartition proposée par le maître d'œuvre est la suivante :

Entreprise	Nombre de jours	Nombre de logement	Montant journalier	Total
DIAS	21	14	30 €	8 820 €
LOIR ET CHER RAVALEMENT	25	14	30 €	10 500 €
SBCR	19	14	30 €	7 980 €
VACHER	8	14	30 €	3 360 €
				30 660 €

Je vous propose de limiter les pénalités à 10% du marché des entreprises. Il en ressort les montants suivants :

- DIAS : 8 820 €
- LOIR ET CHER RAVALEMENT : 3 805 €
- SBCR : 0 € : entreprise liquidée depuis décembre 2021
- VACHER : 3 360 €

Aussi, à la vue de ces éléments, je vous propose :

- d'annuler la pénalité de l'entreprise SBCR suite à la liquidation de cette entreprise,
- de limiter les pénalités à 15 985€ au total des montants détaillées ci-dessus.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 27
POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration donne son accord pour annuler la pénalité de l'entreprise SBCR suite à sa liquidation et limiter les pénalités telles que mentionnées dans le présent rapport pour un montant total de 15 985 € pour la construction des 14 logements à AVORD Les Tortillettes.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Fabrice CHOLLET

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 28 février 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Directeur Technique et Développement
Benoît LEMAIGRE

